

Conseil

Etude

Tiers-investissement

Créée fin 2019, la SEM Terr'EnR est une Société d'économie mixte (SEM) : elle est détenue à 70% par des collectivités locales, dont la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Communauté de communes Mirecourt-Dompaire et la région Grand-Est. Elle a pour vocation d'accompagner la stratégie d'autonomie énergétique du territoire, en favorisant des projets concertés, intégrés à leur environnement et proposant un investissement participatif citoyen.

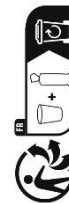
Fort de la mise en service de la première opération d'auto-consommation collective des Vosges, elle s'attèle à développer ce service aux entreprises souhaitant répondre à l'obligation réglementaire d'équiper leurs toitures et parkings en solaire photovoltaïque, réduire leur facture d'électricité, tout en valorisant leur image en participant à la transition écologique du territoire.



Maison de l'habitat et du Territoire
1, Avenue Dutac – 88000 EPINAL

Tél. : 03 56 32 12 40
Mail : contact@terr-enr.fr

www.terr-enr.fr



Simplifiez-vous **l'auto-consommation**

Terr'EnR **vous accompagne**

Conseil

Etude

Tiers-
investissement



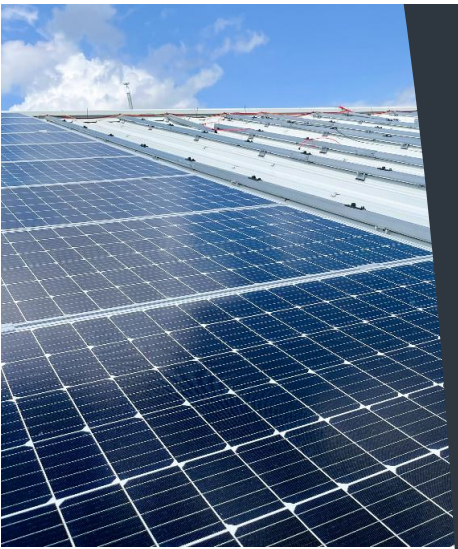
L'auto-consommation collective territoriale, un pari gagnant-gagnant

RÉDUCTION DE FACTURES D'ÉLECTRICITÉ – STABILITÉ DU PRIX DANS LA DURÉE – SIMPLICITÉ ADMINISTRATIVE – LE GAGE D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

L'auto-consommation collective repose sur le principe de la répartition d'une production d'électricité renouvelable entre un ou plusieurs consommateurs proches physiquement.

La Société d'économie mixte (SEM) TERR'ENR accompagne les collectivités et entreprises locales pour offrir une solution clef en main au meilleur prix tout en s'appuyant sur les entreprises de pose régionales.

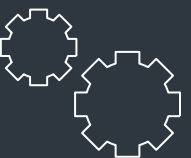
Entité semi-publique, née de l'engagement politique locale à viser l'autonomie énergétique territoriale, TERR'ENR accompagne les entreprises à atteindre leurs obligations réglementaires. Pour mémoire, les parkings et bâtiments neufs de plus de 500 m² doivent être équipés de panneaux photovoltaïques dès 2023, les parking existants de plus 1 500 m² et les bâtiments de plus de 500 m² à partir de 2028.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ

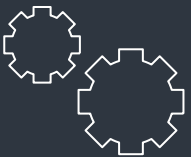
Par l'analyse de votre foncier, TERR'ENR évalue le potentiel de production en solaire photovoltaïque de votre site.

Par l'analyse de vos courbes de charges, TERR'ENR évalue le potentiel d'auto-consommation et d'auto-production.



ACHAT GROUPÉ

Accompagnant divers projets sur le territoire, que ce soit au profit d'exploitations agricoles, de collectivités, ou d'entreprises tertiaires, TERR'ENR vous permettra de bénéficier d'installations au meilleur coût.



TIERS-INVESTISSEMENT

Si vous ne souhaitez pas investir, TERR'ENR vous proposera des contrats clef en main pour vous mettre à disposition l'installation pour de l'auto-consommation individuelle et collective de la production.



SOLUTIONS DE TERR'ENR

- ✓ Tiers-investissement
- ✓ Estimation du potentiel photovoltaïque & production
- ✓ Etude autoconsommation
- ✓ Accompagnement juridique
- ✓ Etude financière
- ✓ Recherche de partenaires
- ✓ Groupement d'achat
- ✓ Suivi d'exploitation

VOUS AVEZ DU FONCIER POTENTIELLEMENT SOLARISABLE...

TERR'ENR réalise pour vous une étude de pré-faisabilité pour dimensionner la centrale, étudier le potentiel d'auto-consommation à proximité et créer les conditions d'un partenariat gagnant-gagnant avec les acteurs du territoire.

VOUS SOUHAITEZ INVESTIR...

TERR'ENR vous permet de bénéficier de groupement d'achats pour minimiser le coût de votre centrale.

TERR'ENR peut aussi vous proposer d'intégrer une boucle locale d'auto-consommation collective pour mieux valoriser votre production que les contrats d'EDF Obligation d'Achat (OA).

VOUS NE SOUHAITEZ PAS INVESTIR...

TERR'ENR investit pour vous et vous verse une indemnité locative en fonction de l'économie du projet.

VOUS SOUHAITEZ JUSTE BÉNÉFICIER DE TARIFS RÉDUITS D'ÉLECTRICITÉ

TERR'ENR vous permet d'intégrer une opération d'auto-consommation collective en tant qu'auto-consommateur pour bénéficier de tarifs réduits d'électricité lorsque la production photovoltaïque peut couvrir vos besoins.

des solutions flexibles pour répondre aux besoins de votre entreprise

NOTRE BOUQUET DE SERVICES FOURNIT DES SOLUTIONS COMPLÈTES DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ JUSQU'À L'EXPLOITATION DES CENTRALES.

GESTION DES EXPLOITATIONS

TERR'ENR s'occupe de maintenir les centrales photovoltaïques jusqu'à leur fin de vie. Elle assure le contact avec votre fournisseur pour vérifier la réduction

opérée sur votre facture grâce à l'opération d'auto-consommation.

TERR'ENR s'engage à remettre en état votre toiture en fin de contrat.



UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

- ✓ Affirmer votre engagement en faveur de la transition énergétique &
- ✓ Atteindre les objectifs RSE de l'entreprise
- ✓ Sécuriser votre prix de l'électricité
- ✓ Autoconsommation individuelle & collective
- ✓ Réduire les appels en pointe sur le réseau
- ✓ Stabilisation de la tension

